

Troisième Prépa-Métiers	Géographie Thème 3 : La France et l'Union européenne	Fiche Prof
--------------------------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 4 : Les contrastes territoriaux au sein de l'UE.

Objectifs :

- Identifier et décrire des contrastes dans l'UE.
- Maîtriser les notions de centre et périphérie.
- Mettre en évidence les politiques de réduction des inégalités au sein de l'UE.

Socle commun : Lire et employer différents langages : images – tableau - carte – texte.

Fruit d'élargissements successifs, l'UE est composée d'États et de régions aux niveaux de développement très inégaux. Par sa politique régionale et de cohésion des territoires, l'UE tente de réduire ces écarts.

Quels contrastes peut-on observer au sein de l'Union européenne et comment les corriger ?

I – Des contrastes à différentes échelles :

Accroche : Quelles sont les inégalités visibles sur ces deux photographies ? Décrivez-les. (Voir blog)

Document 1 : L'inégale richesse des États membres de l'UE (voir blog)

- 1) Quels sont les deux indicateurs présentés ?
- 2) Quels sont les pays les plus riches de l'UE ? Dans quelles parties de l'UE se situent les pays les moins riches de l'UE ?
 - L'indicateur présenté est le PIB/hab. par rapport à la moyenne de l'UE. Il permet de distinguer les régions qui sont au-dessus de cette moyenne et celles qui sont en dessous.
 - Les régions les plus riches se situent en Europe du Nord et de l'Ouest.
 - Les régions les plus pauvres se situent en Europe du Sud et de l'Est.

Doc 2 : France et Roumanie : de fortes inégalités

Doc 3 : La puissance de la mégalopole

	France	Roumanie	UE à 27
Indicateurs économiques			
PIB/hab. en euro	26 100	11 000	24 500
Dépenses en Recherche et Développement en % du PIB	2	0,5	1,9
Déchets en kg/hab.	536	396	514
Indicateurs sociaux			
Logement surpeuplé en % de la population totale	9,6	55	18
Personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en %	13	22	16
Dépenses de protection sociale en % du PIB	31	14	16

Source : Eurostat, 2010.

La mégalopole européenne est le cœur de l'Europe occidentale et de l'Union européenne.

Elle concentre les richesses et une population de plus de 200 millions de citoyens. Si l'Union européenne est la première puissance économique mondiale, c'est surtout grâce à cet « arc européen » qui concentre des métropoles européennes majeures. Dans certaines métropoles comme Londres, Francfort, Milan, se trouvent les sièges de grandes entreprises transnationales et de nombreux emplois dans le secteur tertiaire supérieur (finance, banque, direction d'entreprises multinationales).

D'autres villes possèdent des fonctions politiques internationales : Francfort, Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg, qui sont les capitales des institutions de l'Union européenne.

D'après G. Wackermann, L'Europe, Ellipses, 2009.

- 3) Montrez qu'il existe des inégalités économiques et sociales entre la France et la Roumanie.
- La France est économiquement plus riche que la Roumanie : le PIB par habitant y est plus de deux fois supérieure et les habitants produisent plus de déchets. Cela se traduit par de moins bonnes conditions de vie en Roumanie par rapport à la France.

Document 4 : L'organisation du territoire européen. (Blog)

- 1) Sur quel pays s'étend la mégalopole européenne ? Citez les principales métropoles.
 - La mégalopole européenne s'étend sur le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, la France, la Suisse et l'Italie.
- 2) Quels éléments participent à la puissance de cette mégalopole (docs 3 et 4) ?
 - Les activités économiques, les moyens de transport performants et la présence de grandes agglomérations et de centres financiers (bourses de Londres, Paris, Frankfort) participent à la puissance de la mégalopole européenne.
- 3) Quels sont les espaces les plus éloignés de la mégalopole ?
 - Les espaces les plus éloignés de la mégalopole sont les nouveaux espaces de l'UE, essentiellement les pays de l'ancien bloc communiste.
- 4) En quoi cet éloignement constitue-t-il une difficulté ?
 - Ces espaces sont mal reliés à la mégalopole par les différents réseaux et sont donc en marge du développement économique.
 - Certains pays du sud de l'Europe connaissent actuellement de grandes difficultés du fait de la crise financière.

II – Réduire les inégalités territoriales dans l'UE :

Doc 5 : La politique d'aide de l'UE aux régions défavorisées.

« La politique régionale de l'Union européenne a pour objectif de réduire les fortes disparités économiques, sociales et territoriales qui subsistent entre les régions d'Europe. Le maintien de ces disparités porterait atteinte à certains des fondements de l'Union européenne, notamment à son grand marché unique et à sa monnaie, l'euro. La politique régionale est l'expression de la solidarité de l'Union européenne à l'égard des pays et régions défavorisés. Les fonds sont destinés à favoriser la croissance économique et la création d'emplois, par exemple en améliorant les voies de communication donnant accès aux régions reculées, en aidant les petites et moyennes entreprises dans les zones défavorisées, en investissant pour un environnement plus propre et en améliorant l'éducation et les compétences. »

Commission européenne, 2012.

- 1) Pourquoi et comment l'UE cherche-t-elle à réduire les inégalités entre ses États membres ?
 - L'UE cherche à réduire les inégalités afin de favoriser le grand marché unique et pour maintenir la cohésion de la zone européenne.

Doc 6 : Des territoires plus accessibles + L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes (blog)



À 80 km de Prague, la ville de Pisek abrite le plus vieux pont de pierre du pays, laissé pendant des années à l'abandon. Le pont et l'ensemble de la zone ont été entièrement rénovés grâce au Financement de l'UE (plus de 3 millions d'euros) et du gouvernement tchèque. Le lieu est désormais très touristique et porte le nom d'« Europromenade ».



Ce pont a été construit entre 1999 et 2004 dans le cadre du réseau Trans-Europe. Il permet de franchir le golfe de Corinthe entre les villes de Rion et Antirion en Grèce. Il a été financé à près de 50 % par l'UE.

2) Comment l'aide européenne a-t-elle permis de redynamiser le tourisme dans ces espaces ?

- L'aide européenne a permis de restaurer les vieux bâtiments de Pisek, notamment le pont de pierre, ce qui a permis de redonner une attractivité touristique à la ville.
- Devt des PME + Informatique + faciliter la transition écologique

Document 7 : La Polynésie et l'Union européenne

L'Europe nous semble bien souvent très loin des préoccupations polynésiennes. Pourtant, depuis 1958, la Polynésie française touche des subventions de l'Europe pour son développement. Le Fonds européen de développement (FED) est une subvention versée à la Polynésie, certes bien moins conséquente que les versements de la métropole (environ 1,5 % de ce que verse la France par an), mais depuis 50 ans, elle a permis la réalisation de nombreux projets aussi divers que l'hôpital de Mamao, la construction de classes primaires, ou encore plus récemment, l'assainissement du réseau des eaux usées de Punaauia. Hormis ce fonds versé, certains avantages ont été conclus avec l'Union européenne. La Polynésie par exemple peut exporter sans limitation et sans droits de douane vers l'UE.

1. Collectivité d'outre-mer de la République française composée de 118 îles situées dans l'océan Pacifique.

D'après Bertrand Prévost, La Dépêche de Tahiti, 2009.

3) Quels soutiens l'Union européenne apporte-t-elle à la Polynésie ?

- L'Union européenne apporte des subventions à la Polynésie qui lui permettent de réaliser de grands travaux d'aménagement. Ces territoires ultramarins bénéficient également d'exemption de droit de douane pour le commerce en direction de l'UE.

À retenir :

I - Des contrastes à différentes échelles :

- Il existe d'importantes inégalités entre les États membres de l'UE. Les États de l'Europe du Nord-Ouest, entrés les premiers dans l'UE, sont les plus riches et les plus développés. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie produisent les deux tiers du PIB européen. À l'inverse, les États d'Europe centrale et orientale, anciens pays communistes, doivent faire face aux difficultés liées à un retard de développement. Les États de l'Europe du Sud sont dans une situation intermédiaire.
- Les contrastes sont aussi marqués entre les régions de l'UE. Les grandes régions urbaines concentrent le dynamisme et les richesses. Le Grand Londres et l'Île-de-France font partie des régions les plus riches d'Europe grâce à leurs métropoles mondiales. L'Europe rhénane concentre des villes très dynamiques dans la mégalopole. À l'inverse, les régions plus rurales ou isolées sont aujourd'hui moins développées et moins bien intégrées dans l'économie européenne : Massif central, montagnes ibériques, Highlands écossais, campagnes roumaines.
- À l'échelle locale, si les centres d'affaires et les centres-villes des grandes agglomérations concentrent les richesses, certains quartiers périphériques souffrent de pauvreté, de problèmes sociaux et de retards d'équipements.

II - Réduire les inégalités territoriales :

- L'UE tente de réduire ces contrastes par sa politique régionale et de cohésion des territoires. Celle-ci concerne les États et les régions les plus pauvres de l'UE. Elle leur apporte un soutien financier grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER) et au Fonds social européen (FSE).
- Ces aides concernent des domaines variés. En Europe centrale et orientale, l'UE participe aux reconversions de l'industrie et de l'agriculture ainsi qu'au financement de nouvelles infrastructures de transport. Dans les régions les plus rurales ou très isolées, elle aide au développement des nouvelles technologies.
- Si cette politique de cohésion a permis à certains États de se développer (Espagne, Irlande), ses résultats restent limités. Les disparités restent fortes notamment entre les régions les plus intégrées à la mondialisation et les régions plus isolées.

Mots-clés :

Centre : espace qui exerce une forte influence économique, culturelle et politique.

La mégaloopole européenne : la région qui s'étend du sud-est du Royaume-Uni au nord de l'Italie, qui concentre de nombreuses villes, activités économiques et fonctions de commandement.

Périphérie : espace à l'écart sous la domination d'un centre.

La politique de cohésion : la politique économique et sociale visant à réduire les écarts de développement entre les régions de l'UE.

Activité : Réaliser un croquis

Méthode : J'organise ma légende :

- Caractérisez les trois ensembles régionaux de l'UE en fonction de leur niveau de développement et de leur rapport aux aides financières de l'UE.
- Complétez les intitulés et les figurés manquants.
- Donnez un titre aux deux parties de la légende.

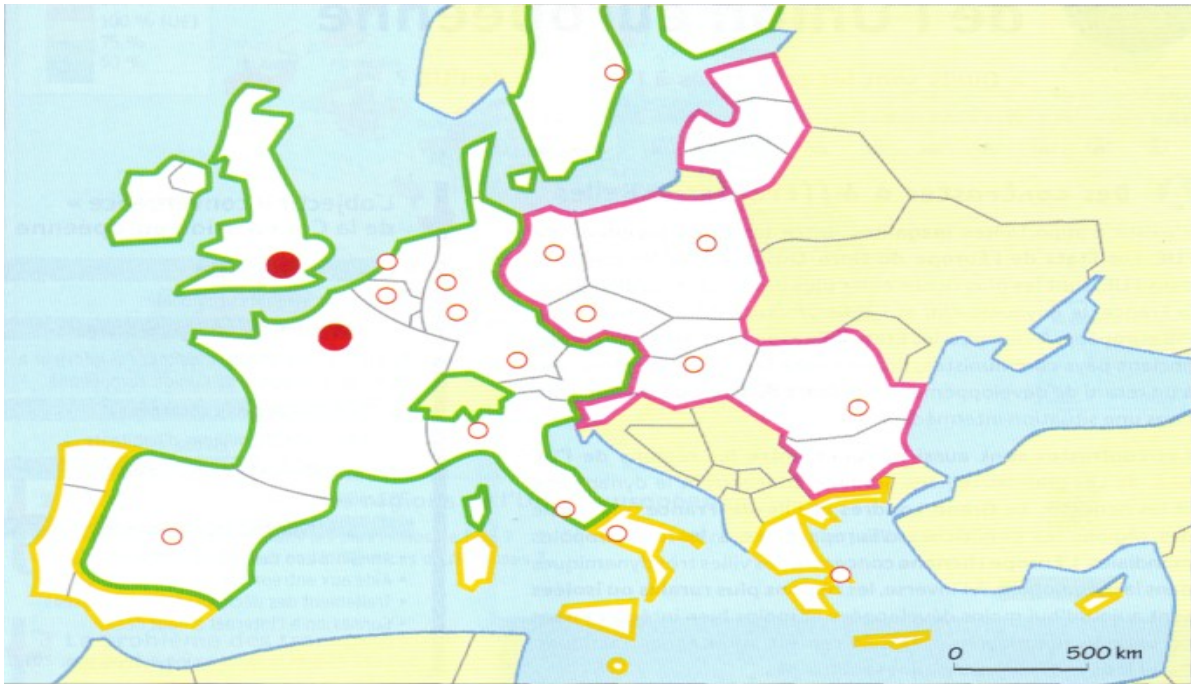
Je complète le croquis :

- Complétez le croquis à l'aide des figurés choisis.
- Ajoutez le nom des métropoles, des mers et de quelques pays.
- Donnez un titre à votre croquis.

Je change de langage :

- À partir de votre croquis, expliquez en quelques lignes quels sont les différents types d'espaces dans l'UE.

Les contrastes territoriaux dans l'Union européenne (voir blog)



I - Un nouveau territoire d'appartenance :

— Grand axe de communication

€ Zone euro

II - Un espace de citoyenneté :

◆ Siège de la commission européenne

◇ Siège du Parlement européen

III De forts contrastes spatiaux :

■ Région de fort développement

■ Région de développement intermédiaire

■ Région peu développée (*aides du FEDER*)



Principales métropoles



Métropoles secondaires